

DEPARTEMENT DU NORD

COMMUNE DE JEUMONT

Extrait de registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre février à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en salle Bizet sous la Présidence de son Maire, Monsieur Pascal ORI, en suite de convocation en date du 27 janvier, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie. Le nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 30.

Délibération : 01/2025

Objet : Élection d'un nouvel adjoint au Maire à la suite du décès du 4^{ème} adjoint au Maire

Secrétaire de séance :

M. Anthony BRAVIN

Étaient présents :

M. Pascal ORI, M. Arnaud BEAUQUEL, ~~Mme Claire ARDID, Mme Nadia TERKI, Mme Sylvie DEVILLERS, M. Bernard DELBECQUE, Mme Anne DELHORS, M. Karim YAHATENE, M. Henri MOTHY, Mme Caroline TACQUENIER, M. Freddy ERIBON, Mme Marina MORESCHI, M. Damien TENRET, Mme Luisa KHENTACHE, M. Cyril PIRE, M. Serge LEBLANC, Mme Patricia GUCCIONE, Mme Nathalie GARIN, Mme Cathy LEPORCQ, Mme Malika TERTAG, M. Daniel BRICOUT, Mme Marie-Yolande SOUVART, M. Abderrazak ABDELLI, M. Gérard MARCEAU, Mme Véronique LONA, M. Anthony BRAVIN, M. Gérard JOLY, M. Philippe BIAIS, Mme Valérie KRUG, M. Lionel MAURAGE~~

Conseillers ayant donné pouvoir :

Mme Claire ARDID à M. Arnaud BEAUQUEL
Mme Nadia TERKI à Mme Malika TERTAG
Mme Sylvie DEVILLERS à Mme Marie-Yolande SOUVART
M. Bernard DELBECQUE à M. Karim YAHATENE
Mme Anne DELHORS à Mme Marina MORESCHI
Mme Caroline TACQUENIER à M. Serge LEBLANC
Mme Patricia GUCCIONE à M. Henri MOTHY
Mme Nathalie GARIN à Mme Véronique LONA
Mme Cathy LEPORCQ à M. Freddy ERIBON
M. Abderrazak ABDELLI à Mme Luisa KHENTACHE
M. Gérard MARCEAU à M. Damien TENRET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-4,

Vu la délibération n°61/2022 du 06 juillet 2022 portant élection des adjoints au Maire et fixant leur nombre à 9.

Vu l'arrêté municipal n° A 354/23 du 26 décembre 2023 portant délégation de fonction et de signature à Monsieur Sylvain JENOT, 4^{ème} Adjoint au Maire en charge de la tranquillité publique.

Vu le décès de Monsieur Sylvain JENOT le 07 décembre 2024.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée Délibérante de procéder au remplacement de Monsieur Sylvain JENOT par l'élection d'un nouvel adjoint et de maintenir le nombre d'adjoint a 9 conformément à la délibération du 06 juillet 2022.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oùï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré

A la majorité

Acte du maintien du nombre d'adjoint à 9.

Décide que Monsieur Damien TENRET prendra rang en qualité de dernier adjoint élu.

Précise que le nouvel adjoint percevra les mêmes indemnités que l'adjoint décédé à savoir 17,90 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique.

Enonce que les indemnités attribuées aux autres élus rémunérés demeureront inchangées.

Fait en séance les Jour, Mois et An que dessus

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE MAIRE ^{HD}



Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication.

*Délibération rendue exécutoire compte-tenu
de la transmission en sous-préfecture le .../.../...
et de la publication ou la notification le .../.../...
Le Maire*

